PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH Automne 2026



Accueil Enfance et Jeunesse

Commune d'Angevillers

255 rue de Havange – 57440 Angevillers

03.82.91.73.94

aej@angevillers.fr

Table des matières

I Descriptif du centre 3
II. La structure d'accueil 4
III Le public accueilli 6
IV. L'équipe d'adultes 7
V Organisation des journées types 9
IV Le projet éducatif. 10
VI Les objectifs pédagogiques 11
VIII Mise en place des activités en lien avec les besoins des enfants 15
IX L'évaluation 18
X Sécurité et santé 20
XI Communication et partenaires 22

I Descriptif du centre

L'organisateur :

Mairie d'ANGEVILLERS

21, route de Fontoy – 57440 ANGEVILLERS

03.82.59.49.00 – contact@angevillers.fr

Implantation géographique

Angevillers est un village lorrain de près de 1300 habitants, situé sur le plateau après la montée du st Michel au-dessus de la plaine mosellane sur l'axe Thionville Longwy, non loin de la frontière luxembourgeoise. Entouré par la forêt et les champs, ce petit village est le point de départ idéal pour des sorties pédestres ou cyclables en pleine nature.

Le local de l'accueil enfance et jeunesse est situé à proximité des écoles maternelle et primaire, à côté d'un city stade aménagé. Il propose un espace où l'enfant est en sécurité physique, morale et affective

Nature du séjour

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Date du séjour

Du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2026

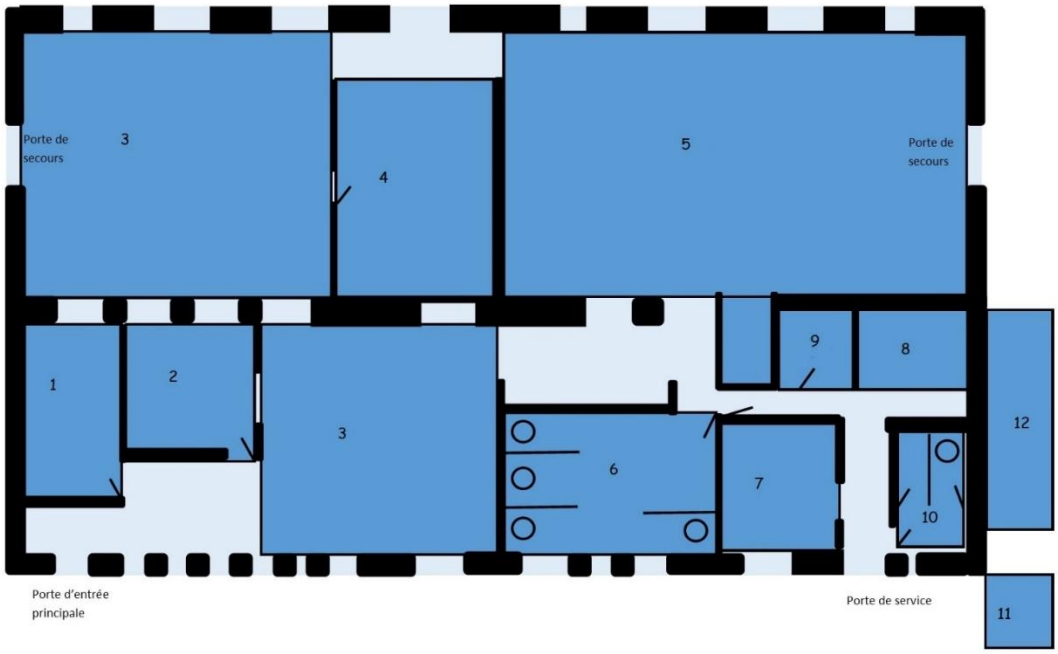
Horaires

	Du lundi au vendredi
Matin	Arrivée échelonné 7h30 – 9h Activité 9h – 12h
Pause méridienne	Repas 12h - 13h30 Arrivée et départ échelonné mi-journée 13h30 - 14h
Soir	Activité 14h – 17h Départ échelonné 17h – 18h30

II. La structure d'accueil

La structure Accueil Enfance et Jeunesse bénéficie des locaux mis à disposition par la Mairie d'Angevillers, le local principal se situe au 255 rue de Havange

1/ Le local :



Chaque salle est équipée de tables et de chaises adaptées aux âges des enfants, de placards et différents espaces de jeux et rangements.

* 1 : salle de sieste pour les enfants de maternelles, équipée en coin lecture et de couchettes.

* 2 : bureau de l'équipe d'animation. Le bureau est un lieu d'accueil des parents et de travail administratif du directeur. Il est équipé d'un bureau et d'armoires et une fenêtre de rangement contenant entre autres la pharmacie.

* 3 : salle d'activité destinée à l'accueil des enfants de maternelle et élémentaires pour les temps d'activités et les temps libres. Réfectoire des maternelles lors de la pause méridienne

* 4 : salle de jeu libre (construction, dinette, circuit…)

* 5 : réfectoire des élémentaires durant la pause méridienne puis salle pour les jeux de société en fin de repas. Réfectoire pour tous lors du goûter. Elle est équipée de mobilier adapté selon les âges. Elle est également équipée d'armoires de rangement pour le matériel pédagogique, les goûters et le nécessaire à la mise de table.

*6 : quatre blocs sanitaires avec toilettes (taille enfant et adulte).

Espaces interdits aux enfants :

* 10 : un petit bloc sanitaire avec toilettes et douche (personnel).

* 7 : une cuisine équipée d'un lave mains, d'un four de maintien en température, une cuisinière, un four micro-onde et une armoire réfrigérée et un congélateur. La partie réfrigérée au-dessus du congélateur est réservé aux affaires personnelles de l'équipe. La cuisine est équipée pour recevoir les repas en liaison chaude et pour la confection de gâteaux ou autres (pâte à sel...) lors des activités. Elle est également utilisée pour la préparation des goûters des enfants. Seul le personnel de service peut demander de l'aide si besoin. Dans ce cas l'animateur viendra en ayant mis sa charlotte et s'être lavé les mains.

* 8 : coin cuisine équipée d'un évier, d'un lave-vaisselle, un plan de travail, d'une machine à laver et d'un sèche-linge.

* 9 : une salle de maintenance contenant tous les produits et le matériel nécessaires à l'entretien des locaux.

* 11 en extérieur : local poubelle.

* 12 en extérieur : cabanon de rangement du matériel et de jeux extérieurs. La clé se trouve dans le bureau.

Un espace d'information (menu, programme, possibilités de sorties, règlement intérieur...) dans le réfectoire des élémentaires (5) et dans la salle d'activités (3)

Un espace d'exposition (notamment pour les réalisations des enfants) dans les salles d'activités (3).

Un espace d'information pour les parents, en extérieur sur la façade côté route.

Les règles de vie faite par les enfants sont affichées dans les locaux selon la caractéristique de l'endroit

2/Les extérieurs :

Le local est entouré d'un city stade, d'une aire de jeux pour enfants et d'espace de verdure, sécurisé par une clôture grillagée tout le long. Cet espace est un espace ouvert au public, il est donc important que l'équipe d'animation soit vigilante et mette en place des mesures pour assurer la sécurité du groupe (chasubles, délimitation du lieu de jeu…).

Un stade de foot et des forêts sont proches du centre et permettent de nombreuses activités de plein air.

III Le public accueilli

Nous accueillions au maximum 48 enfants âgés entre 3 et 12 ans. Les enfants sont issus du village ou des villages environnants. La grande majorité des enfants accueillis sont des habitués qui fréquentent l'accueil périscolaire tout au long de l'année scolaire.

Cette fréquentation régulière permet aux enfants d'être dans de bonnes dispositions de sécurité affective. Les enfants qui sont accueillis de manière spontanée se retrouvent dans un cadre familial et trouvent rapidement leurs marques.

Notre effectif maximal est calculé en fonction du taux d'encadrement.

Le taux d'encadrement (Article R.227-16 du CASF) : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Afin de permettre à chaque enfant d'évoluer sereinement, nous divisons le groupe en deux sous-groupes, favorisant ainsi un accompagnement adapté à leur rythme et à leurs besoins.

* Maternelles

* Elémentaires

IV. L'équipe d'adultes

Le taux de qualification (Article R.227-12 du CASF) : minimum 50% de titulaire BAFA, maximum 20% de non qualifiés ou, si l'effectif d'encadrement est de 3 ou 4 personnes, une d'entre elles peut ne pas être qualifiée.

Les adultes sont des référents à imiter, ils veilleront donc à être un exemple dans leurs comportements.

L'équipe d'animation :

Elle est composée de 8 personnes

Une directrice diplômée BPJEPS LTP, employée 35H / semaine

Une directrice adjointe, stagiaire BAFD, employée 35H / semaine

3 animateurs diplômés du BAFA, employés 35H / semaine

1 animateur stagiaire BAFA, employé 35H / semaine

1 animatrice diplômée CAP Petite Enfance, employé 15H / semaine

1 animatrice sans qualification, employée 20H / semaine

Les 35 h sont répartis sur les différents temps d'accueils selon un planning établi par la directrice. Ce planning est transmis par mail à l'équipe et affiché dans le bureau.

L'animateur fait partie d'une équipe d'animation, composée d'animateurs et d'animatrices polyvalents, diplômés et/ou stagiaires dont la cohésion de groupe est un des objectifs. L'animateur doit répondre aux attentes décrites ci-dessous :

Savoir Être :

Être poli,

Utiliser un langage adapté aux enfants,

Porter une tenue correcte,

Respecter les horaires,

Ne pas contredire un animateur devant les enfants.

Savoir Faire :

Être garant de la sécurité des enfants,

Respecter l'enfant en tant qu'individu,

Être à l'écoute des enfants,

Proposer des activités adaptées et ne pas forcer l'enfant,

Ne pas crier,

Adopter une attitude positive.

Savoir Devenir :

Communiquer avec les autres animateurs et le responsable,

Être à l'écoute des autres animateurs et du responsable,

Partager ses expériences,

Accepter des avis différents des siens

S'entraider entre collègue

Informer rapidement le responsable de tout évènement survenu sous ses yeux,

Accepter la critique et amener la critique de manière positive,

Savoir faire son autocritique.

Le directeur :

Le directeur est le responsable des accueils tant dans la préparation et l'organisation (avant) le déroulement (pendant) et le bilan (après).

Il veille au respect du projet pédagogique en rapport avec le projet éducatif.

Il est le gestionnaire de l'équipe dans le recrutement, l'évaluation des animateurs (diplômés, stagiaires ou non qualifiés) et le la détermination des compétences de chacun.

Il doit gérer et solutionner les éventuels problèmes et faire respecter les règles de sécurité.

Il est le lien avec les divers partenaires (parents, prestataires, élus...).

Le personnel de service

Le personnel de service s'engage à respecter le protocole sanitaire.

Il sera présent entre 11h00 et 15h30 pour dresser les tables, réceptionner les repas, préparer les entrées, servir les enfants, nettoyer et entretenir les locaux.

V Organisation des journées types

Journée Type :

7H30 :	Arrivée du personnel. Accueil des enfants, activités libres surveillées.
9H00 :	Rangement par les enfants de leurs activités
9H15 :	Temps du Forum ; les enfants partagent leur « météo personnelle », prennent connaissance du déroulement de la journée, puis choisissent l'activité à laquelle ils souhaitent participer
9H30 :	Début des activités
11H45 :	Fin des activités, rangements et nettoyage du matériel utilisé.
	Passage aux toilettes et lavage des mains (1).
12H-13H :	Repas de midi dans les différents réfectoires
13H30 :	Temps calme surveillé, activités ou jeu calme en autonomie. Départ et arrivé des enfants suivant leurs inscriptions.
14H00 :	Rangement des enfants de leurs activités autonome.
14H15 :	Présentation des activités de l'après-midi.
14H20 – 17H00 :	Début des activités et/ou départ pour les activités extérieures
	Fin des activités, rangements et nettoyage du matériel utilisé et lavage des mains (1). Goûter.
16H45 :	Temps de forum : bilan de la journée avec les enfants pour leur permettre d'être acteurs de leurs journées, de leurs donner la parole, d'être écouté dans un temps donné, de faire des propositions…
17h00 :	Temps calmes surveillés, départ échelonné des enfants.
18H30 :	Fin de journée pour le personnel.

(1) : Un animateur sera avec les enfants pour aider les enfants s'ils ont des difficultés. Des pictogrammes sont installés afin d'aider visuellement les enfants et leur rappeler les méthodes à mettre en place.

IV Le projet éducatif.

L'organisateur a développé plusieurs objectifs dans le projet éducatif de l'accueil.

Ceux-ci sont :

- Développer le vivre ensemble
- Veiller à la sécurité et au bien-être de chacun
- Favoriser l'autonomie
- Permettre à chacun un accès à la culture
- Eduquer au développement durable et entretenir une attitude éco-responsable

Un Projet Educatif de Territoire est en place. Ce PEDT a pour objectifs de :

- rendre l'enfant acteur du respect de son environnement,
- développer les compétences éco responsables de l'enfant,
- développer l'accès à la culture,
- mettre en relation différentes générations du village,
- améliorer le vivre-ensemble.

VI Les objectifs pédagogiques

Les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique s'inscrivent dans la continuité des objectifs définis par le projet éducatif.

Afin de les mettre en œuvre de manière adaptée et cohérente sur le terrain, l'équipe d'animation prend en compte les différentes étapes du développement de l'enfant et ses besoins spécifiques, dans son cheminement progressif vers l'autonomie et l'âge adulte.

Pour donner vie à ces objectifs et favoriser l'épanouissement des enfants, les activités proposées durant ces vacances s'articuleront autour d'un thème fédérateur et imaginaire :

« L'Automne ensorcelé »

Ce thème permettra aux enfants de découvrir l'univers fascinant de l'automne à travers des activités ludiques, créatives et adaptées à leur âge, tout en développant leur imagination, leur autonomie et leur capacité à vivre et partager des expériences collectives.

Les objectifs pédagogiques :

À travers le thème **« L'Automne ensorcelé »**, l'équipe d'animation souhaite proposer aux enfants un cadre ludique, sécurisant et bienveillant, leur permettant de vivre pleinement leurs vacances tout en favorisant leur épanouissement, leur curiosité et leur participation à la vie collective.

1. Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe

L'accueil de loisirs doit être un espace où chaque enfant peut évoluer à son rythme, se sentir reconnu et participer à la vie collective.

Nous souhaitons :

- Favoriser les rencontres et les échanges entre les enfants.
- Encourager l'entraide, le partage et la coopération.
- Apprendre à respecter les autres, leurs différences et leurs besoins.
- Permettre aux enfants d'exprimer leurs idées, leurs émotions et leurs envies.
- Accompagner les enfants dans la gestion des petits conflits du quotidien.
- Créer une dynamique de groupe positive et bienveillante.

2. Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant

Les vacances doivent être un moment de plaisir, de découverte et de détente. L'équipe veillera à proposer un cadre adapté aux besoins des enfants et à leur rythme.

Nous souhaitons :

- Permettre à chaque enfant de prendre du plaisir dans les activités proposées.
- Respecter les rythmes, les capacités et les besoins de chacun.
- Proposer des temps d'activités, mais également des temps libres et de retour au calme.

- Être à l'écoute des émotions et des besoins des enfants.
- Créer un climat de confiance entre les enfants et les adultes.
- Permettre à chacun de vivre des expériences positives et valorisantes.

3. Accompagner l'enfant vers davantage d'autonomie

L'équipe d'animation souhaite donner progressivement aux enfants les moyens de faire par eux-mêmes, de prendre des initiatives et de devenir acteurs de leurs vacances.

Nous souhaitons :

- Encourager les enfants à réaliser seuls les tâches adaptées à leur âge.
- Permettre aux enfants de faire des choix concernant certaines activités.
- Donner progressivement des responsabilités au sein de la vie quotidienne.
- Encourager la prise d'initiative et la créativité.
- Valoriser les efforts, les progrès et les réussites de chacun.
- Apprendre à prendre soin de ses affaires, du matériel et des espaces communs.

4. Développer la curiosité, l'imaginaire et la créativité

Le thème **« L'Automne ensorcelé »** sera utilisé comme un support permettant aux enfants de développer leur imagination et de découvrir différentes formes d'expression.

Nous souhaitons :

- Stimuler l'imaginaire à travers les histoires, les contes et l'univers fantastique.
- Permettre aux enfants d'expérimenter différentes pratiques artistiques.
- Encourager la création et l'expression personnelle.
- Faire découvrir les couleurs, les formes, les sons et les éléments caractéristiques de l'automne.
- Donner aux enfants l'occasion de créer leurs propres personnages, histoires et univers.
- Valoriser les productions et les idées de chacun.

5. Permettre à l'enfant d'expérimenter et de découvrir

L'accueil de loisirs est également un lieu d'apprentissage par l'expérience, où l'enfant peut découvrir de nouvelles activités et développer de nouvelles compétences.

Nous souhaitons :

- Faire découvrir aux enfants des activités qu'ils ne pratiquent pas nécessairement au quotidien.
- Favoriser la manipulation, l'expérimentation et la découverte.
- Permettre à chacun de développer ses capacités motrices, créatives et sociales.
- Proposer des activités adaptées aux différentes tranches d'âge.

- Encourager la curiosité et l'envie d'apprendre.
- Permettre aux enfants d'expérimenter sans rechercher systématiquement la réussite ou la performance.

6. Sensibiliser les enfants à leur environnement et à la nature

L'automne constitue un support privilégié pour observer et comprendre les changements de notre environnement.

Nous souhaitons :

- Permettre aux enfants d'observer les transformations de la nature au fil de l'automne.
- Développer leur curiosité envers la faune et la flore.
- Sensibiliser au respect de la nature et du vivant.
- Encourager l'utilisation de matériaux naturels ou de récupération dans les activités.
- Faire découvrir des gestes simples permettant de préserver notre environnement.
- Amener progressivement les enfants à adopter des comportements responsables dans leur quotidien.

7. Rendre les enfants acteurs de leurs vacances

Au-delà de la participation aux activités, nous souhaitons permettre aux enfants de prendre une place active dans la vie de l'accueil de loisirs.

Nous souhaitons :

- Recueillir régulièrement les envies et les propositions des enfants.
- Leur permettre de participer à certains choix concernant les activités.
- Donner aux enfants des responsabilités adaptées à leur âge.
- Les associer à la préparation, au déroulement et au rangement des activités.
- Mettre en valeur leurs idées et leurs réalisations.
- Favoriser leur capacité à proposer, décider, réaliser et évaluer une activité.

Une adaptation aux différentes tranches d'âge

Les objectifs seront poursuivis auprès de l'ensemble des enfants, tout en tenant compte de leur âge, de leurs capacités et de leur niveau d'autonomie.

Pour les 3-6 ans, l'équipe privilégiera la découverte, l'expérimentation, le jeu, l'imaginaire, les activités sensorielles et la mise en place de repères sécurisants. L'accompagnement de l'adulte sera davantage présent afin de permettre à l'enfant de gagner progressivement en autonomie.

Pour les 6-11 ans, l'équipe favorisera davantage la prise d'initiative, la coopération, la responsabilisation, l'expression des idées et la réalisation de projets collectifs. Les enfants pourront être davantage associés aux choix et à l'organisation de certains temps de la journée.

Ainsi, le thème **« L'Automne ensorcelé »** constitue un fil conducteur permettant de donner du sens aux activités proposées, tout en laissant une place importante aux envies, aux découvertes et aux initiatives des enfants.

VIII Mise en place des activités en lien avec les besoins des enfants

Les activités proposées aux enfants (et non imposées) aux enfants seront présentées par les animateurs à la fin des repas (repas de midi et goûter)

Les animateurs proposeront différentes catégories d'activités : activités manuelles, sportives (jeux, tournois, matchs…) et d'expressions (théâtre, danse, ombres chinoises…).

Les activités seront mises en place en grands ou petits groupes, encadrées par un ou deux animateurs maximums, afin de proposer une plus grande palette d'activités aux enfants.

L'activité doit permettre à l'enfant de s'épanouir : découvrir, jouer, proposer, se détendre, se faire des amis, sortir du contexte familial, s'enrichir de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir être au travers de la vie collective proposée par le centre.

Le matériel sera préparé en amont du temps d'activité. L'animateur veillera à ce que la salle d'activité ainsi que le matériel utilisé soient rangés, et ce avec l'aide des enfants afin qu'ils participent activement à la vie du centre.

Les activités manuelles ont pour objectif de :

* développer la dextérité (maniement des crayons, des ciseaux…)
* développer la créativité en découvrant différentes techniques (peinture, collage, montage…)
* aider à maitriser sa concentration
* découvrir par le toucher de nouvelles matières (papier, crépon, laine, mousse…)
* améliorer sa confiance en soi, être fier de sa création

Les activités sportives ont pour but de :

* créer une dynamique de groupe, faire partie d'un groupe
* respecter ses adversaires
* découvrir et repousser ses limites
* se défouler

Les activités autonomes (construction, coloriages, lectures...) ont pour but de :

* développer l'imagination
* jeux par imitation afin de se construire
* développer sa créativité
* améliorer sa confiance en soi
* avoir le choix

* moment de détente

*moment d'apprentissage par le jeu et le partage de connaissance

Les jeux de société ont pour but de :

* respect des règles

* concentration

* mise en place d'une stratégie

* collaboration

* patience

La lecture a pour but de :

Le but n'est pas d'apprendre à lire aux enfants, mais d'aimer les livres, faire du livre une source de plaisir

* développe imagination

* favorise l'expression orale et écrite

* la communication

* Le partager des idées

* Le partage des émotions et apprendre à les nommer

* aide à la compréhension des instructions

* le développement de la patience et de la capacité de concentration

* a découverte de la société

* développe la mémoire (les écrits restent)

* développe la pensée et favoriser l'émergence de l'esprit critique.

* ouverture d'esprit

L'ennui à pour vertu de :

L'ennui n'est pas une mauvaise chose, au contraire. Ce temps qui semble vide permet à l'enfant de se reposer, de rêver. Les animateurs ne sont pas là pour l'occuper constamment.

Lorsque l'enfant se plaint de s'ennuyer, les adultes peuvent être des embrayeurs de jeu, en faisant des suggestions qui impulsent à l'enfant le souffle du jeu. « Et si tu faisais ceci ? ou cela ? », « Viens ranger les couleurs dans la boîte ! ».

Dans un moment de quiétude, l'enfant pourra alors trouver en lui-même de quoi faire face de manière imaginative à la quiétude du silence. L'enfant qui regarde les choses autour de lui peut,

tout à coup, avoir « une idée » de jeu à entreprendre, avec telle peluche, tel cube ou objet. Ou il pourra simplement profiter de ce bel ennui pour s'y reposer un instant.

Les sorties extérieures au centre :

L'animateur de sortie sera responsable de la prise en charge des enfants et devra remplir la feuille de sortie en précisant :

Le lieu de la sortie

L'itinéraire pris

Le moyen de locomotion

L'heure de départ et de retour au centre

Le nombre d'animateur avec les prénoms

Le nombre d'enfants avec leurs noms et prénoms

Le numéro de portable de l'animateur responsable

L'animateur responsable s'assurera d'avoir lui aussi une liste des animateurs et de tous les enfants avec leurs noms et prénoms quittant le centre.

Il devra prendre tout ce dont il a besoin pour un déroulement correct de son activité (liste des enfants, trousse de secours vérifiée et complétée, moyens de communication, goûter, eau…).

S'il s'agit d'une sortie en vélo, l'animateur vérifiera lui-même l'état des vélos avant de prévoir réellement la sortie.

Les règles de vie en collectivité :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants lors de session antérieur sous la forme de photo "on peut- on ne peut pas". Les règles sont présentées lors du premier jour du centre et exposées dans les différentes salles pour permettre à chacun de s'y référer facilement.

Elles prennent en compte les valeurs de respect :

- de l'environnement (lieux et matériel),

- des autres (enfants, animateurs, parents et adultes),

- de l'interdit ou des obligations en pouvant faire sous condition.

Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des forums enfants-animateurs

IX L'évaluation

Evaluation des activités :

L'évaluation se fera principalement à partir de **l'observation quotidienne des enfants**, des échanges avec eux et des temps de bilan de l'équipe. Elle ne vise pas à évaluer les enfants individuellement, mais à permettre aux animateurs d'adapter leurs pratiques et les activités proposées.

Tout au long du séjour, l'équipe sera attentive à différents indicateurs : la participation des enfants, leur bien-être, leur capacité à coopérer, leur autonomie, leur prise d'initiative, leur créativité ainsi que leur comportement envers les autres et leur environnement.

Des **temps de bilan réguliers** seront organisés au sein de l'équipe afin de partager les observations, identifier les réussites et les éventuelles difficultés rencontrées, puis ajuster les activités et l'organisation si nécessaire.

Les enfants seront également associés à l'évaluation à travers les **temps de forums**. Les plus jeunes pourront utiliser des supports visuels ou ludiques, tandis que les plus grands pourront être davantage sollicités pour donner leur avis et faire des propositions.

Enfin, un **bilan de fin de séjour** permettra à l'équipe de faire le point sur les objectifs atteints, les actions mises en place, les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration pour les prochaines périodes de vacances.

L'évaluation sera donc un outil permettant à l'équipe de rester à l'écoute des enfants, d'adapter ses pratiques et de faire évoluer le projet pédagogique en fonction des besoins observés.

Evaluation des animateurs :

Tous les ans, les animateurs permanents et le directeur passent un entretien individuel au cours duquel Mr le Maire évalue les conditions d'accueil des enfants, des parents et le respect des objectifs du projet éducatif. C'est également le moment utilisé pour mettre en avant les points positifs, négatifs, les projets, les besoins et souhaits de formation.

Chaque animateur stagiaire aura une grille d'évaluation en début de formation qu'il remplira et qui sera suivie tout au long du stage. Cette même grille sera réutilisée en fin de stage afin de procéder à un bilan et aboutir à la validation ou non du stage pratique. Cette même grille sera utilisée pour tout animateur non diplômé afin de lui permettre de s'interrogé sur sa pratique.

Modalités d'évaluation du projet pédagogique

Objectif évalué	Indicateurs d'évaluation	Moyens d'évaluation	Quand ?
Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe	L'enfant participe aux activités, échange avec les autres, respecte les règles et trouve progressivement sa place dans le groupe.	Observation des animateurs, échanges en équipe, temps de parole avec les enfants.	Tout au long du séjour
Favoriser l'épanouissement et le bien-être	Les enfants semblent épanouis, participent avec plaisir, expriment leurs émotions et sollicitent les animateurs lorsqu'ils en ont besoin.	Observation, échanges individuels, temps de parole, retour des enfants.	Quotidiennement
Développer l'autonomie	L'enfant réalise certaines tâches seul, fait des choix, prend des initiatives et participe au rangement ou aux responsabilités.	Grille d'observation simple, échanges entre animateurs, bilan des activités.	Tout au long du séjour
Développer l'imaginaire et la créativité	Les enfants proposent des idées, créent, inventent et s'investissent dans les activités liées à l'univers de « L'Automne ensorcelé ».	Observation des productions, participation aux activités, échanges avec les enfants.	Après les activités / fin de séjour
Favoriser la découverte et l'expérimentation	Les enfants osent essayer de nouvelles activités, manipulent, expérimentent et montrent de la curiosité.	Observation des comportements et participation, bilan d'activités.	Après chaque activité
Sensibiliser à la nature et à l'environnement	Les enfants respectent les espaces, utilisent correctement les poubelles, limitent le gaspillage et réutilisent certains matériaux.	Observation des comportements, petits défis éco-responsables, bilan collectif.	Tout au long du séjour
Rendre les enfants acteurs de leurs vacances	Les enfants proposent des idées, font des choix, participent aux décisions et prennent des responsabilités adaptées à leur âge.	Boîte à idées, temps de parole, observation, bilan avec les enfants.	Régulièrement

X Sécurité et santé

La sécurité :

L'équipe d'animation veillera au bon fonctionnement des activités en s'assurant que toute la sécurité a bien été mise en place :

Connaissance des issues de secours,

Position des extincteurs,

Position des points de rassemblement,

Contrôles fréquents du nombre d'enfants lors de déplacements ou d'activités extérieures,

Respect du protocole d'encadrement lors des déplacements à pied,

Contrôle des départs, s'assurer que les enfants partent avec leurs parents ou leur représentant légal.

Les soins :

Le directeur est responsable du suivi sanitaire.

Il doit :

s'assurer de posséder les dossiers complets des enfants : fiche de renseignements, fiche sanitaire de liaison.

informer le personnel de toutes allergies alimentaires ou médicamenteuses des enfants.

tenir le registre d'infirmerie affiché dans le bureau (nom, prénom et soins apporté à l'enfant).

s'assurer de la bonne composition des trousses de secours (quantité, date de péremption...).

respecter et faire respecter les Projets d'Accueils Individualisés (PAI) des enfants le nécessitant.

L'équipe d'animation attachera une attention particulière au comportement alimentaire des enfants.

Les médicaments des enfants ayant un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sont rangés dans le placard fenêtre du bureau et sont tous étiquetés au nom du propriétaire, avec les ordonnances respectives. Les PAI sont rangés dans le porte document vert au-dessus des médicaments.

Sur demande du directeur, l'animateur responsable du groupe s'assure de délivrer les médicaments lorsqu'un enfant possède un traitement en s'assurant de posséder l'ordonnance médicale et le médicament. Ceux-ci sont rangés dans l'armoire à pharmacie dans le bureau ou dans le frigo blanc selon le besoin du médicament.

Afin de ne pas oublier, les animateurs responsables ont des annotations sur les listes de présence (médicaments, repas spécifiques)

Handicap et troubles de la santé :

Pour aller dans le même sens que la volonté politique et sociale actuelle, notre structure permet l'accueil des enfants porteurs de handicaps ou de troubles de la santé ayant déjà intégré le système scolaire. Nous sommes un des maillons privilégiés pour aider ces enfants et familles à leur intégration. Nous devons permettre à ces enfants de vivre leurs temps libres au même titre que leur vie scolaire et leur proposer la participation à différentes activités. L'accueil se fera en concertation avec la famille (et/ou le référent de l'enfant) et l'équipe d'animation afin de réfléchir aux différentes modalités d'accueil possibles (horaires, rythmes, alimentation, protocole de soins, accompagnement...).

Structure : notre structure est déjà équipée pour l'accueil de personnes en fauteuil roulant. Des modifications peuvent être amenées afin de faciliter encore l'intégration d'enfants porteurs de troubles de la santé ou de handicaps. Une réflexion se fera selon le handicap rencontré et le dialogue avec les parents sera un élément capital quant à l'accueil de ces enfants.

Vie quotidienne : par le biais d'un Projet d'Accueil Individualisé et une Fiche d'Autonomie, le point sera fait en concertation avec les parents sur ce qui est faisable ou non par rapport à nos locaux et activités. Nous devrons avoir une discussion avec les différents prestataires par rapport aux aménagements possibles. Nous respecterons le mieux possible le rythme de l'enfant. Nous étudierons également l'organisation de chaque journée quant à la présence d'un accompagnateur ou la mise en place d'une équipe renforcée.

Activités : après présentation du planning d'activités, les parents devront informer quelles contre-indications ou activités propices seraient à observer. Ils préciseront les procédures de soins ou les modalités nécessaires au bon déroulement du séjour. Une réflexion avec les intervenants extérieurs présentant une activité sera mise en place afin que l'enfant puisse évoluer en toute sécurité à son égard et celle des autres.

Animateurs : un référent spécifique pourra être nommé pour des moments précis de la journée.

XI Communication et partenaires

Les parents :

L'équipe doit être un gage de confiance et de sécurité pour les parents tant dans ses compétences que dans son comportement.

Les parents seront orientés vers l'animateur ayant à charge leur enfant. Il est le plus à même de pouvoir parler de la journée passée.

Les temps d'accueil doivent permettre un échange entre les parents et l'équipe d'animation en veillant :

à être poli, souriant et respectueux,

à informer les parents sur la vie de leurs enfants au sein de la structure, son mode de fonctionnement, les soucis rencontrés ou les évolutions,

à permettre aux parents une implication maximum en mettant à leur disposition un espace d'affichage et d'informations (site internet).

Communication avec les familles :

Pour les questions administratives, la communication avec les familles s'effectue principalement par le biais des mails directement via le portail Bel Ami.

Les animateurs sont amenés à répondre directement aux questions des parents lorsque celle-ci concerne les enfants, en cas de besoin il ne faut pas hésiter à rediriger vers la directrice.

Un groupe privé Facebook est mise en place afin de partager au maximum les photos qui seront prises lors des différents moments de la journée.

Les autres partenaires :

La CAF de la Moselle : La commune d'Angevillers est signataire d'un CEJ (Contrat Enfance et Jeunesse) qui permet : une aide financière et un accès favorisé aux familles par la mise en place d'une politique tarifaire.

La PMI : qui donne préalablement un avis à la DDCS autorisant l'accueil des enfants à partir de 3 ans après un contrôle de nos conditions d'accueil et des locaux qu'utilisent les plus petits.

La SDJES : qui contrôle le fonctionnement, la sécurité des mineurs et la qualité des accueils des mineurs de notre structure. C'est elle qui donne l'autorisation d'accueillir les enfants de moins de 6 ans suite à l'avis formulé par la PMI.

La ligue de l'enseignement : mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelle, sportives et de loisirs. Elle accompagne les équipes d'animations dans les formations.